



**MINISTÈRE
DU TOURISME,
DES TRANSPORTS AÉRIENS
INTERNATIONAUX,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'ADJOINT D'ÉDUCATION DE CLASSE
EXCEPTIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2015**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Rédaction d'une note à partir d'un cas pratique ou de l'étude d'un dossier
en relation avec les fonctions d'adjoint d'éducation

Mardi 23 août 2016

(durée : 3 heures ; coefficient 1)

Le sujet comporte 14 pages (page de garde incluse).

Aucun autre document n'est autorisé

Thème : Le climat scolaire dans les établissements scolaires

A partir de ce dossier documentaire, vous rédigerez une note dégagant les éléments caractéristiques du climat scolaire et les actions pouvant être mises en place pour le rendre serein et propice à la réussite scolaire de tous les élèves. Vous mettrez en évidence les actions que vous pouvez proposer et porter en tant qu'adjoint d'éducation.

Document 1 : (2 pages)

Lettre de rentrée scolaire 2016 de Madame la ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports de Polynésie française. Août 2016. (Extraits)

Document 2 : (1 page)

Ressource documentaire numérique du Ministère de l'éducation nationale (MEN), Direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO), Juin 2016 (Extraits)

Délégation chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Le climat scolaire, qu'est-ce que c'est ?

Document 3 : (3 pages)

Article de Marie Guitton, La dépêche de Tahiti, mercredi 30 mars 2016

VIOLENCES SCOLAIRES : DU SURVEILLANT AU JUGE, TOUT LE MONDE SUR LE PONT

Document 4 : (3 pages)

Les conduites addictives des adolescents polynésiens. Enquête ECAAP 2009. INPES (Extraits)

Document 5 : (3 pages)

Actes et préconisations des Assises de la jeunesse de Polynésie française, Février 2016. (Extraits)

DOCUMENT 1

Lettre de rentrée scolaire 2016 de Madame la ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports de Polynésie française. Août 2016. (Extraits)

2- Une politique éducative polynésienne qui se veut encore plus inclusive

(...)

La politique éducative que je vous propose de mettre en œuvre vise à rendre notre système éducatif toujours plus ambitieux, exigeant et bienveillant pour se mettre au service de la réussite de tous les élèves de la Polynésie française :

- **Ambitieux**, parce que l'avenir que nous préparons pour nos jeunes se situe dans une société mondialisée et ouverte, riche de sa culture, et irriguée par le numérique ;
- **Exigeant**, parce que chaque élève doit pouvoir durant son parcours de formation s'approprier les savoirs et les compétences nécessaires à une insertion professionnelle et sociale réussie ;
- **Bienveillant** parce que l'élève est un apprenant qui présente des besoins spécifiques : l'erreur doit être considérée comme une étape de l'apprentissage, et l'évaluation des élèves doit davantage valoriser leur investissement, leur travail et leurs progrès.

(...)

3- Améliorer le cadre de vie dans les établissements du second degré

3.1- L'entretien des établissements d'enseignement est nécessaire pour améliorer les résultats scolaires

Plusieurs établissements présentent un état de dégradation avancé et ne répondent parfois plus aux normes d'hygiène et de sécurité applicables à des locaux accueillant du public.

Mais au-delà de la sécurité des biens et des personnes, cette situation a des conséquences négatives sur le bien être des élèves et du personnel éducatif, donc sur l'acquisition des apprentissages.

J'ai donc décidé de lancer durant l'année scolaire 2016-2017 un audit d'hygiène et de sécurité des lycées et des collèges.

En parallèle, un recensement des besoins en matière de travaux urgents est actuellement mené auprès des chefs d'établissement.

Cet état des lieux, qui devrait être le plus exhaustif possible, permettra d'élaborer un plan pluriannuel de rénovations.

Certes, tout ne pourra être réalisé en une année mais pour la première fois sans doute, un seul et même document sur lequel le ministère de l'éducation s'engagera servira de base aux prochaines négociations budgétaires qui se tiendront tant avec l'Etat qu'avec le Pays.

3.2- Limiter le temps passé par les élèves internes loin de leur famille

Personne ne peut rester insensible à la situation des élèves internes, parfois très jeunes, qui, aujourd'hui, ne peuvent retrouver leur famille que pour les fêtes de fin d'année et les grandes vacances.

Ils ne sont forcément pas dans les mêmes dispositions pour apprendre que leurs camarades externes. Par ailleurs, de trop longues séparations augmentent les risques d'abandon de la scolarité après chaque rapatriement.

Dans ces conditions, le gouvernement a validé ma demande d'instaurer un retour supplémentaire aux vacances de novembre 2016 qui pour ce faire, seront rallongées.

Il s'agira d'une mesure nouvelle qui touchera les collégiens des Tuamotu, des Australes et des Marquises et les élèves de CM1 et de CM2 des écoles de Tahuata aux Marquises.

DOCUMENT 1

J'espère pérenniser le nombre de rapatriements, en élargissant les mesures à l'ensemble des élèves, collégiens et lycéens, y compris ceux scolarisés sur l'archipel de la Société puis les inscrire dans le nouveau calendrier triennal.

3.3- La création de l'observatoire des comportements et des pratiques de prévention de Polynésie française (OC3PF)

Cet observatoire des comportements et des pratiques de prévention établira un diagnostic des problématiques de santé et de citoyenneté pour nourrir la réflexion au sein des CESC d'établissement et de bassin en cohérence avec le comité de lutte contre la délinquance de Polynésie française.

Cet observatoire analysera les incidents survenus dans les établissements scolaires des premier et second degrés, répertoriés dans l'interface numérique de saisie.

Le rapport annuel de l'observatoire présentera les indicateurs qualitatifs et quantitatifs de climat scolaire ainsi que les actions mises en œuvre dans les établissements scolaires et les bassins.

3.4- L'institutionnalisation des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

L'arrêté 732 régissant les établissements scolaires du second degré a été modernisé en y intégrant notamment les CESC.

Le CESC doit continuer d'ouvrir la réflexion sur la prévention dans les établissements scolaires aux partenaires institutionnels et associatifs.

Les CESC de bassin doivent permettre de partager le diagnostic, les objectifs et les actions mises en œuvre dans les premier et second degrés. Dans le cadre de la réforme du collège, les cycles 3 et 4 ainsi que les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires pourront être le cadre d'expérimentation en matière de prévention.

Le Proviseur Vie Scolaire, référent CESC, est chargé du suivi de cette politique de prévention, notamment en déterminant des indicateurs permettant son pilotage et son évaluation.

Ce renforcement de la politique de prévention devra, en outre, permettre une gestion optimale des fonds sociaux dans les établissements du second degré.

La politique d'orientation et d'affectation des élèves a sensiblement évolué dans le sens d'une simplification et d'une rationalisation de l'affectation avec l'introduction de listes supplémentaires réalistes, la réorganisation des trois tours de l'affectation, et un calendrier revu de sorte à apporter une réponse plus précoce aux élèves et à leurs familles, et par là même à réunir le plus tôt possible après la rentrée scolaire, les conditions d'un bon fonctionnement des établissements et des classes.

Il convient à ce sujet de souligner le travail des équipes de direction des archipels éloignés en faveur des familles, parfois dans leur atoll ou leur île d'origine.

DOCUMENT 2

Ressource documentaire numérique du Ministère de l'éducation nationale (MEN), Direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO), Juin 2016 (**Extraits**)

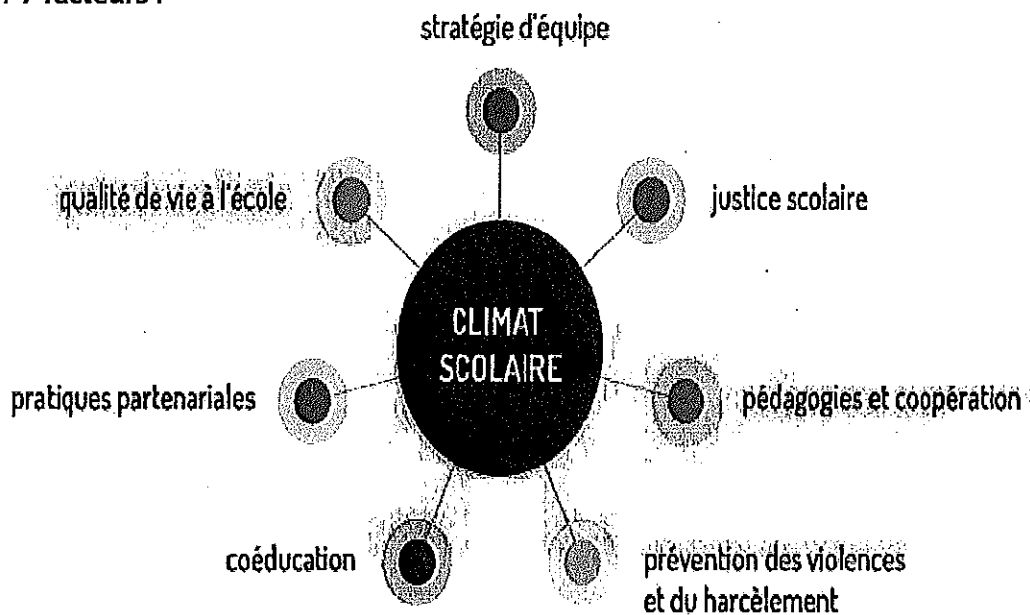
Délégation chargée de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Le climat scolaire qu'est-ce que c'est ?

Le **climat scolaire** concerne toute la communauté éducative : **élèves, personnels, parents**. C'est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien être pour les élèves et le personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

Comment agir sur le climat scolaire ?

Agir sur le **climat scolaire**, c'est agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école, en portant des actions sur **7 facteurs** :



Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

Le résultat du travail sur le **climat scolaire** c'est :

- améliorer les résultats scolaires ;
- améliorer le bien-être des élèves et des personnels ;
- diminuer les Inégalités scolaires ;
- diminuer l'absentéisme, les violences, et le harcèlement.

Le **climat scolaire** est le site web qui vous permet de :

- diagnostiquer localement votre climat scolaire ;
- agir avec des outils, des ressources et des exemples de réalisations concrètes ;
- comprendre et connaître les résultats de la recherche.

DOCUMENT 3

Article de Marie Guitton, La dépêche de Tahiti, mercredi 30 mars 2016

VIOLENCES SCOLAIRES : DU SURVEILLANT AU JUGE, TOUT LE MONDE SUR LE PONT

Et si l'agression d'un professeur dans un collège de Faa'a n'était que la partie émergée de l'iceberg ? Les violences physiques à l'encontre des enseignants restent un épiphénomène, mais la généralisation des combats entre élèves, des injures, menaces et incivilités semble se banaliser. La réponse qui s'organise est un millefeuille d'actions déployées du terrain à l'administration, du fa'a'apu à la sanction. A l'avenir, celle-ci pourrait même toucher les parents.

"Depuis la crise, les élèves deviennent très difficiles, même dans les établissements réputés calmes." Selon Tehea Lussan, la secrétaire générale du Syndicat national des enseignements de second degré, la paupérisation d'un certain nombre de familles se ressentirait dans de nombreux établissements. "On n'a pas de chiffres ni d'analyse sociologique, mais on peut donner notre ressenti : ça ne va pas dans les foyers, alors ça ne va pas à l'école", explique-t-elle, en donnant comme exemple l'augmentation de la violence dans les collèges de Papara et de Bora Bora.

Ici, des vidéos de fights tournent sur Internet, opposant les enfants, voire leurs parents. Là, un principal désespère du niveau déplorable des collégiens en français et en tahitien, qui complique le dialogue... "Tout le monde a besoin de savoir ce qu'il faut faire", conclut Tehea Lussan. Les différents acteurs en milieu scolaire se démènent pour trouver des solutions. En cas de violence, qu'elle soit physique ou verbale, "la réaction immédiate est importante pour montrer qu'on ne laisse pas faire n'importe quoi", explique d'abord Thierry Delmas, le proviseur vie scolaire à la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE).

Comme les jeunes du quartier Estall à Papeete qui avaient malmené des lycéens de Paul Gauguin au début du mois, le collégien qui a récemment agressé un professeur au collège Henri Hiro à Faa'a sera jugé.

Coordonner les efforts

En plus d'une sanction disciplinaire, il risque donc une condamnation au pénal. "Mais ensuite, la réaction sur le fond, il faut aussi qu'elle vienne du terrain", reprend Thierry Delmas. Pour prévenir la violence, l'heure est à la transversalité. "Il y a différents leviers d'action qui existent et qu'il faut coordonner", explique-t-il, en référence au nouveau comité de prévention de la délinquance, qui regroupe aussi bien le centre de consultations spécialisées en alcoologie et toxicomanie, que la direction de la sécurité publique (DSP) ou l'Institut de la jeunesse et des sports (IJSPF)...

Au collège Henri Hiro, cinq jours après l'agression, une réunion était par exemple organisée avec la direction, la gendarmerie et la police municipale, qui multiplie désormais ses patrouilles devant l'établissement afin de repérer les élèves qui "chappent". L'objectif est double, selon la ministre de l'Éducation : "Prévenir le décrochage, mais aussi les déviances auxquelles les élèves peuvent être confrontés s'ils traînent à l'extérieur".

Les établissements, de leur côté, multiplient les efforts pour faire de l'école un sanctuaire. Au collège de Mahina, un fa'a'apu et des cours de jiu-jitsu font partie de l'emploi du temps (lire ci-contre). Henri Hiro mise sur des élèves médiateurs, des projets éco-citoyens ou d'autres activités que le collège relate sur son site Internet.

Handicapés par la géographie éclatée du collège, qui les force à communiquer par talkies-walkies, les surveillants viennent par ailleurs de suivre une formation de deux jours sur la gestion des conflits... Mais "l'école ne peut pas tout faire", souffle Tehea Lussan.

Partout, la responsabilité des parents est pointée du doigt (lire ci-contre). Après celles de la jeunesse, en février, c'est donc eux qui seront au cœur des prochaines assises de la famille.

DOCUMENT 3

À Mahina, "exigence et bienveillance" chassent la violence

Une "image difficile" colle aux murs du collège de Mahina. Pourtant, aujourd'hui, il a des apparences de sanctuaire. Au calme dans le bureau de la conseillère principale d'éducation (CPE), un élève de 14 ans, incapable de se concentrer à cause d'une bagarre avec son père, s'applique sur un coloriage pour adultes.

Dans une classe voisine, un gendarme parle du harcèlement et du racket aux jeunes. Dans la cour, des concombres et autres légumes sont soignés aux petits oignons par une poignée d'élèves. "Une heure par jour, on a fait le choix de sortir de classe les élèves qui doivent être apaisés", explique Wendy Harea, la principale adjointe.

Le "débrayage" se fait sur la matière "la moins pénalisante" et permet aux jeunes de mieux se concentrer le reste de la journée. Deux fois par semaine, des cours de jiu-jitsu sont aussi imposés "à ceux qui doivent travailler la maîtrise d'eux-mêmes".

"On responsabilise les élèves", reprend Wendy Harea, qui assure que l'absentéisme a chuté de 36 % en un an.

"C'est tout un système. Le matin, il faut être au portail, ne serait-ce que pour leur dire bonjour, leur montrer qu'ils existent. Dès lors qu'ils ont confiance, ils viennent discuter avec nous, plutôt que faire une bêtise. Il y a deux choses que je demande aux professeurs : l'exigence et la bienveillance." Une fois tous les quinze jours, une "cellule de veille" se réunit au sein du collège pour faire le point sur l'évolution du comportement de certains collégiens.

Un sondage pilote de 25 questions sur "l'ambiance scolaire" a également été distribué à une classe de sixième, avant son éventuelle généralisation... "Il faut occuper le terrain, note le principal. Être toujours vigilant, et intervenir à chaque fois qu'il faut intervenir. Un papier par terre : tu ramasses. Une absence non justifiée : tu viens récupérer les cours. Il peut y avoir des petites bagarres, mais pas souvent. En cas de forte colère, il faut discuter, prendre le temps."

Le plus dur à endiguer serait finalement la "fiu attitude". "Nos élèves ont tendance à lâcher, alors il faut toujours inventer des choses pour recréer de l'envie", raconte le principal, qui évoque des sorties pédagogiques ou des manifestations au sein de l'établissement.

"Après, ce qui pose problème, c'est la parentalité, confie Wendy Harea. Il y a un véritable travail à faire..."

L'ado de 14 ans qui continue son coloriage raconte qu'il a déjà assisté à des fights entre parents. "C'est comme ça qu'ils règlent leurs problèmes", lâche-t-il laconiquement.

Milada Plagne, la présidente de l'association des parents d'élèves, qui tient une roulotte devant l'établissement, s'en désole. "Les parents font la morale à leurs enfants, mais ils font pareil, s'agace-t-elle. Ils n'admettent pas que leurs enfants ont des droits. Ils se plaignent juste de ne plus pouvoir taper... Il faut qu'ils se regardent."

Après les vacances, elle aimerait mettre en place avec Wendy Harea des "cafés des parents", directement dans leurs quartiers, afin de partager les bonnes pratiques.

Mineurs : de la mesure éducative à la prison

En 2015, le tribunal pour enfants de Papeete a rendu 459 jugements, près de 27 % de plus qu'en 2014. "Il y a de plus en plus de violences juvéniles", confirme la juge Marie-France Luneau. "Il y a par exemple une grande facilité d'interprétation des regards, constate-t-elle. Pour un regard, un coup de pied... Mais en majeure partie, ce sont des faits de vols."

La procédure et la sanction sont adaptées au cas par cas. Le gendarme peut se contenter d'un avertissement. Sinon, le jeune est convoqué par le juge. "On lui rappelle la loi et ce qu'il encourt. Je mets ma robe noire...", raconte Marie-France Luneau.

DOCUMENT 3

“La protection judiciaire de la jeunesse est saisie d’une enquête sociale rapide, ajoute-t-elle. Outre les faits, on cherche à savoir dans quelles conditions le jeune est élevé, comment il se comporte à l’école, etc.”

Pour les faits les plus graves, le jeune est renvoyé devant le tribunal pour enfants, assisté d’un avocat commis d’office et risque jusqu’à une peine de prison, en fonction de son âge. “Sinon, on peut le juger directement dans notre bureau, raconte la juge. On prononce alors des mesures éducatives assorties de conditions comme la non-récidive. Il y en a pour lesquels ça marche tout de suite.”

Si les victimes sont d’accord, la “réparation immédiate” est privilégiée. Le jeune peut par exemple repeindre les murs ou faire le jardin, accompagné d’un éducateur. À défaut, il participe à des ateliers avec la protection judiciaire de la jeunesse, “pour conscientiser les interdits”. “On travaille sur la loi, précise Marie-France Luneau. Le but, c’est de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités en tant que futurs adultes, de la gravité de leurs actes et qu’ils développent de l’empathie envers les victimes.”

Bientôt des peines pour les parents défaillants ?

D’où vient la violence des jeunes ? Outre les “crises d’adolescence”, la juge des enfants Marie-France Luneau répond spontanément “de carences éducatives, de parents défaillants”. “Ils n’ont pas su faire intégrer à leurs enfants les principes de la vie en société, précise-t-elle. Ils peuvent aussi être de mauvais exemples. En cas de violences conjugales notamment, le gamin n’adhérera plus à ce qu’ils disent.”

Enfin, ajoute-t-elle, “il peut y avoir des sévices physiques ou psychologiques contre les enfants eux-mêmes. Or souvent, ce qu’ils vivent chez eux, ils le transposent à l’école”.

Dans le corps enseignant aussi, l’environnement familial est pointé du doigt. Tehealussan, professeur et représentante syndicale, déplore par exemple les combats de rue, qui opposeraient aussi bien les élèves que leurs parents.

“Ils se donnent rendez-vous pour régler leurs comptes. Les hommes et les femmes, à mains nues, devant les gamins !, s’interloque-t-elle. L’école ne peut pas tout faire...”

Pour tenter de répondre en profondeur à ce problème, des assises de la famille seront prochainement pilotées par le président du Pays lui-même.

“Lorsqu’un jeune est violent, il y a d’abord le dialogue avec la famille, et la recherche de solutions, explique Nicole Sanquer, ministre de l’Éducation. Mais je pense qu’à la fin, dans les cas extrêmes, quand on a une déresponsabilisation totale de la famille, nous préconiserons des sanctions.”

Des textes métropolitains pourraient être adaptés, selon la ministre. Outre une amende des parents en cas d’absentéisme non justifié, la loi prévoit par exemple jusqu’à deux ans d’emprisonnement en cas de “soustraction à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l’éducation de son enfant mineur”.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les résultats de cette enquête apparaissent en adéquation avec le constat que les professionnels de terrain font en côtoyant la population adolescente de Polynésie. Ils montrent que la consommation de produits psychotropes a augmenté en dix ans, marquée par une hausse plus forte chez les filles, en particulier pour la consommation d'alcool. Une certaine baisse de l'âge d'entrée dans les consommations fait également écho aux observations de terrain, laissant supposer une banalisation de ces pratiques malgré une bonne connaissance des risques encourus. Ce point est important car la précocité du premier usage d'un produit est un facteur favorisant la poursuite de la consommation et l'installation d'un usage à risque ou à problème. Il faut également noter que le niveau de consommation des Îles Sous-le-Vent est inférieur à celui du reste des autres archipels, quel que soit le produit consommé, sans qu'aucune hypothèse ne soit évoquée même par les professionnels de ces îles. Cette constatation avait déjà été faite lors de l'enquête menée il y a dix ans en Polynésie française. Une meilleure compréhension de ce phénomène mettrait en évidence les facteurs protecteurs vis-à-vis de l'usage de substances psychoactives pour les enfants des Îles Sous-le-Vent et permettrait sans doute d'ouvrir des axes de prévention pour les autres jeunes Polynésiens.

Face à la constatation de la nette augmentation de la consommation de tabac, d'alcool et de paka par les adolescentes polynésiennes en dix ans, il apparaît que le niveau de connaissances sur les risques ne fait pas défaut et que les messages de prévention véhiculés depuis plusieurs années ont été entendus. Mais ils se heurtent, dans cette société aux pratiques bien ancrées

de consommation associée à la fête et ce quel que soit l'âge, à la grande disponibilité des produits et au fait que l'alcool et le cannabis apparaissent souvent comme le seul moyen de supporter les difficultés de la vie. Il est important, avant de se lancer dans des actions ciblant les filles, de mieux comprendre ce qui les pousse à vouloir consommer comme les garçons : place dans la société mal définie, moyen de s'imposer ou de se faire respecter, stress plus important, accès plus facile aux produits...

Dans le cadre du programme de lutte contre l'alcool et la toxicomanie que la direction de la Santé a fait adopter en 2009 par le Conseil des ministres, plusieurs pistes de travail peuvent être préconisées afin d'endiguer ce phénomène de croissance de la consommation des jeunes Polynésiens, sachant que le pays n'est pas le seul à voir s'installer cette évolution défavorable. Face aux demandes des élèves en matière d'information sur l'amélioration de la confiance en soi ou sur la gestion du stress, nos résultats confirment la nécessité de mettre en place le programme basé sur le développement des compétences personnelles et sociales pour une prévention plus large des déviations, action inscrite dans le programme de lutte contre l'alcool et la toxicomanie 2009-2013.

Il est certain qu'apprendre à gérer ses émotions et ses frustrations dès la petite enfance serait un moyen d'aider les jeunes à ne pas basculer d'un usage simple à un usage à risque ou à problème, dans un pays où la honte de parler de soi et de ce que l'on ressent est parfois très forte. C'est dans ce sens que le programme polynésien de lutte contre l'alcool et la toxicomanie recommande notamment la mise en place d'un programme basé sur le développement de la confiance en soi et de l'estime de soi, ainsi que sur les moyens de communiquer les uns avec les autres dans un respect mutuel.

DOCUMENT 4

TABLEAU V

Satisfaction ressentie par rapport à l'école, selon le sexe (en pourcentage)

Réponse à la question : « Cette année, aimes-tu l'école ? »	Ensemble	Garçons	Filles
Beaucoup	21,6	19,9	23,3
Bien	38,9	40,4	37,3
Moyennement	28,4	28,0	28,8
Peu	7,8	8,1	7,5
Pas du tout	3,4	3,7	3,1

TABLEAU I

Fréquence des activités extrascolaires pratiquées par les jeunes Polynésiens

	Jamais	Peu de fois dans l'année	Une à deux fois par mois	Au moins une fois par semaine	Presque chaque jour
Jouer à des jeux vidéo	10,2	23,8	15,4	28,6	21,9
Pratiquer un sport/faire de l'exercice	5,4	8,0	8,0	29,7	48,8
Lire	21,7	27,1	20,2	18,2	12,8
Sortir pour la soirée	21,3	26,6	24,0	21,2	7,0
Aller avec des amis dans des magasins, en ville...	9,4	14,9	22,4	33,5	19,8
Surfer sur Internet	20,7	14,2	13,5	25,7	25,9
Se rendre à l'église/au temple	22,8	19,4	9,4	33,4	15,0
Autres	14,2	7,3	9,2	20,9	48,5

TABLEAU V

Proportion de jeunes Polynésiens ayant répondu de manière affirmative aux items de l'ADRS, selon le sexe

	Garçons %	Filles %	Sex ratio	p-value	Ensemble %
Je suis vite « fitu » de l'école, du travail	34,8	37,3	0,9	ns	36,1
J'ai du mal à rester concentré sur mon travail à l'école	30,6	37,4	0,8	***	34,0
Je sens que la tristesse, la peine m'envahissent souvent en ce moment	23,5	41,4	0,6	***	32,5
Il n'y a rien qui m'intéresse, plus rien ne m'amuse	12,1	10,9	1,1	ns	11,5
Ce que je fais est inutile	15,0	14,5	1,0	ns	14,8
Quand je me sens comme cela, j'ai envie d'en finir, de mourir	8,7	20,3	0,4	***	14,5
Je ne supporte pas grand-chose, je m'énerve vite	29,0	38,5	0,7	***	33,8
Je me sens découragé, abattu	16,7	23,8	0,7	***	20,2
Je dors très mal	21,5	31,7	0,7	***	26,6
À l'école, au lycée, je n'arrive à rien, je ne m'en sors pas	16,8	15,1	1,1	ns	15,9

* : p<0,05; ** : p<0,01; *** : p<0,001; ns : non significatif.

DOCUMENT 4

TABLEAU VI

Sujets apportant le plus de problèmes parmi les Jeunes Polynésiens (en pourcentage)

	Ensemble	Garçons	Filles	Significativité (p-value)
Absence de problème	25,7	26,9	24,4	ns
Choix des études et de l'orientation	15,8	12,8	18,7	***
Relations avec les autres jeunes	12,6	13,2	12,0	ns
Choix d'un métier	8,5	8,5	8,6	ns
Famille	8,7	6,6	10,9	***
École	8,3	10,4	6,2	***
Accidents de la route	5,8	6,4	5,1	ns
Paka	4,7	6,9	2,5	***
Tabac	3,3	3,5	3,1	ns
Alcool	2,9	3,9	2,0	**
Déplacements quotidiens	3,0	3,0	2,9	ns
Relations avec les adultes	2,8	2,7	2,9	ns
Autres	1,9	1,5	2,3	ns
Sexualité	1,5	1,8	1,2	ns
Autres drogues	1,1	1,7	0,5	***
Loisirs	0,8	0,9	0,7	ns
Religion	0,6	1,0	0,3	**
Petit(e) ami(e) ^a	0,5	0,1	0,9	***

* : p<0,05; ** : p<0,01; *** : p<0,001; ns : non significatif.
a. Item non suggéré.

FIGURE 1

Prévalence de la dépression modérée ou patente au sens de l'ADRS, selon le sexe et l'âge

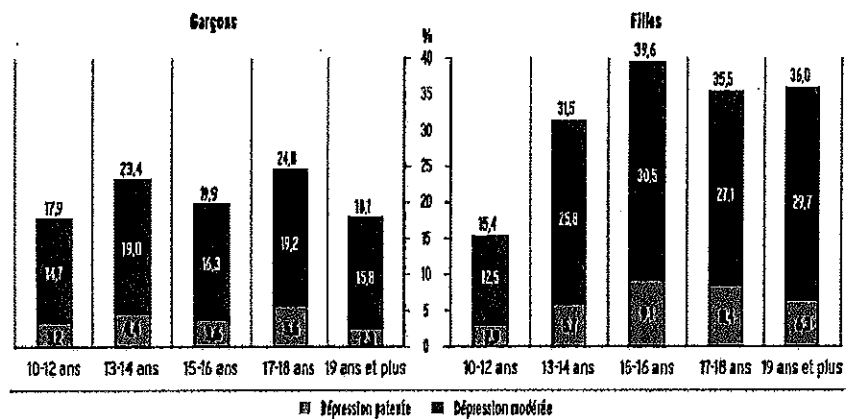
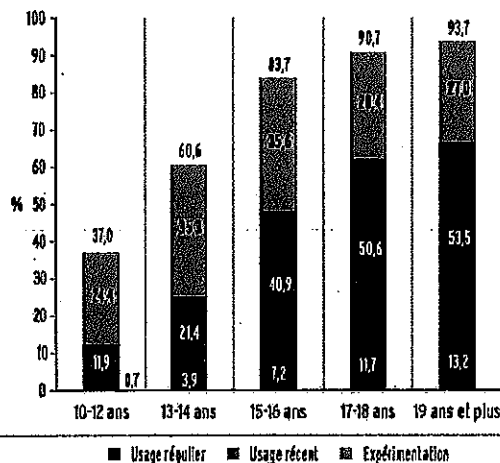


FIGURE 1

Indicateurs de consommation d'alcool, selon l'âge



Actes et préconisations des Assises de la jeunesse de Polynésie française, Février 2016. (Extraits)

Conclusion provisoire

Pour la première fois, des jeunes âgés de 13 à 25 ans se sont penchés sur des problématiques qui les regardent et les concernent voire les préoccupent.

Pour la première fois, des jeunes font des propositions afin de prévenir les maux qui les touchent.

Ces assises ont démontré que les jeunes avaient des choses à dire et être force de proposition avec une maturité reconnue par tous les animateurs des ateliers des assises. Sans doute, une des actions concrètes devra tenir compte de ce constat en proposant des instances d'expression des jeunes, notamment dans les établissements scolaires et les quartiers.

Monsieur le Président de la Polynésie française posait les questions suivantes lors de son discours d'ouverture : **« Est-ce un malaise au sein de nos familles qui ne jouent plus leur rôle protecteur et éducateur ? Est-ce un mal-être dû à des incompréhensions générationnelles ? Est-ce un malaise dans notre vie en société ? »** Ces assises donnent incontestablement des débuts de réponses.

La restitution des ateliers donne effectivement des éléments de réponse notamment en réclamant de « vrais parents » et une véritable place dans un projet de société pour la Polynésie française.

Le temps de la consultation étant désormais passé, le temps de l'action doit commencer. Notre devoir est de répondre aux préconisations des jeunes vivant en Polynésie, sans démagogie mais avec conviction et responsabilité.

Cette action ne sera efficace que si elle s'inscrit dans une démarche interministérielle, interinstitutionnelle et inter-catégorielle. Le comité de suivi des assises de la jeunesse est garant de cette démarche pour proposer un plan d'actions concrètes avant décembre 2016.

Mais Madame la Ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports rappelait en s'adressant directement aux jeunes dans son discours de clôture des assises que **« L'avenir de notre société, l'avenir de VOTRE société passe par votre investissement, par votre implication. Notre pays doit évoluer non contre vous mais avec vous. Vous ne devez pas subir mais être acteur de votre avenir. Ces deux jours ont mis en lumière votre sens des responsabilités, votre soif d'égalité, votre envie d'agir, votre rejet de l'exclusion et de la discrimination, votre volonté de préserver notre culture et de pratiquer nos langues polynésiennes. »**

L'avenir de nos jeunes est l'affaire de tous, l'avenir de nos jeunes est l'avenir de notre Fenua.

Ateliers	Synthèse des restitutions
Avenir	<ul style="list-style-type: none">• Donner des perspectives d'avenir pour les jeunes afin d'éviter une génération « no futur ».• La Polynésie française doit se doter d'un véritable projet de société en s'appuyant sur les besoins et les débouchés professionnels. Un observatoire des emplois et des métiers doit répondre à cet objectif prioritaire• Favoriser la transparence dans l'attribution des emplois en généralisant les concours dans les administrations territoriales.• Sécuriser les parcours de formation en favorisant les passerelles entre les formations ainsi que les ouvertures vers l'extérieur (Relations internationales et ERASMUS+)• Multiplier les emplois locaux en redynamisant des activités autour de la culture et de la protection de l'environnement• Favoriser l'emploi local (protection de l'emploi)

DOCUMENT 5

Famille	<p><u>Dans les familles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Rappeler les droits et les devoirs des enfants et des parents- Que les familles soient sensibilisées aux valeurs universelles : le respect, la tolérance...- Des moments en famille à instaurer- Savoir repérer et détecter quand quelque chose semble ne pas aller chez les jeunes- Donner des lignes directrices claires pour les parents (qu'ils ne soient pas perdus), des savoirs communs dans chaque famille <p><u>Dans les quartiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Plus de maisons de quartiers dans les communes pour éviter l'errance des jeunes- Un conseil de famille et des groupes de paroles dans les familles, les quartiers, les mairies pour les parents et les enfants- Des éducateurs formés sensibilisent dans chaque commune et surtout dans les quartiers prioritaires <p><u>Au niveau des institutions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Une journée de la famille fixée sur le calendrier pour relier l'enfant et le parent. Faire un rassemblement parents – enfants (assises de la famille ?) avec des professionnels spécialisés voire instituer un jour férié « Journée de la famille »- Une école des parents : Education des parents, conférence et formation pour les parents (gestion du budget...)- Que des personnes sur le terrain (quartier) soient formées pour répondre à leurs questions et leurs attentes- Identifier des personnes et des endroits où trouver des informations et des personnes ressources à qui parler (lever les tabous : handicap, homosexualité,...)- Religion – famille – institutions – gouvernement doivent avoir le même discours- Accompagner les parents dans toutes les démarches administratives pour éviter qu'ils ne soient fragilisés- Prévoir des activités pour les familles à faire en commun- Créer des structures d'accueil pour les familles- Rehausser la dotation budgétaire en faveur des institutions et structures d'enseignements, subvention aux associations- Faire de la prévention contre les violences sexuelles dans les familles- Sensibiliser les parents à donner une éducation non sexiste aux enfants pour éviter toute discrimination entre frères et sœurs (partage de terres, héritage...)- Etre à l'écoute de toutes les familles (pas uniquement celles qui sont en difficulté...)- Diffuser des spots télévisés sur la famille, l'idéal de la famille
Santé	<ul style="list-style-type: none">● Inciter les jeunes à faire du sport, à avoir alimentation saine en consommant « local », avoir une meilleure hygiène de vie et prendre soin de son corps● Créer des centres d'accueil, de réinsertion et d'accompagnement des jeunes en voie de désocialisation et des jeunes toxicomanes● Créer des écoles de parents● Favoriser l'accès à des espaces aménagés et des structures de loisirs, de sports et d'activités culturelles

DOCUMENT 5

Loisirs	<p>Une offre d'activités davantage diversifiées, moins chères, plus sécurisées et innovantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Accroître et diversifier l'offre d'activités pour les jeunes, renforcer le soutien aux associations par une meilleure utilisation des fonds disponibles,- Développer des projets en s'appuyant sur les pairs et les acteurs de jeunesse,- Favoriser l'accès des jeunes à des loisirs éducatifs de qualité. <p>Un accès élargi aux loisirs, de proximité et adaptés aux activités extra-scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accès des jeunes aux manifestations éducatives, sportives, culturelles organisées loin de leur lieu de résidence- Faciliter la mobilité des jeunes- Garantir l'égalité d'accès à une pratique sportive, culturelle, ludique, éducative pour tous les jeunes,- Encourager et soutenir un dialogue constructif avec les jeunes. <p>Une création et un développement des lieux de détente adaptés aux événements pour la jeunesse.</p> <ul style="list-style-type: none">- Développer une offre de lieux adaptés de service public en direction des jeunes,- Lutter contre les inégalités liées à l'éloignement et au manque de lieux dédiés aux rencontres et événements pour la jeunesse
Fenua	<p><u>Eco-Geste</u> Eviter tout type de pollution, ou au moins les réduire au maximum (pétrole, gaz à effet de serre, produits chimiques, etc.) Eviter le gaspillage (alimentaire, eaux, etc.) et favoriser le traitement des déchets et des eaux usées.</p> <p><u>Océan</u> Favoriser le traitement des eaux usées avec la mise en place d'égouts.</p> <p><u>Terre</u> Arrêter la folie des grandeurs des constructions qui détruisent l'environnement et qui ne tiennent pas compte des principes de l'Eco-construction. Maintenant construisons utile et favorisons la construction écologique. Favoriser l'architecture Polynésienne dans nos futures constructions et privilégier l'utilisation de matériaux locaux.</p>